

VILLE DE WATTRELOS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le



ID : 059-265906503-20251129-D_2025_11_61-DE

**AIDE A LA CANTINE SCOLAIRE DES ENFANTS
DES ECOLES PRIMAIRES SOUS CONTRAT**

DELIBERATION N° 61

Date : SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,
Président du C.C.A.S.

Le CCAS de Wattrelos souhaite apporter une aide aux familles des enfants qui fréquentent la cantine des écoles sous contrat du territoire domiciliés sur la commune depuis plus de trois mois.

Cette participation est modulée prioritairement en fonction du Quotient Familial (QF) de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) du mois en cours de la demande, complété par les allocations versées par d'autres organismes pour les travailleurs transfrontaliers.

Pour les familles ne disposant pas d'un QF établi par la CAF, celui-ci est calculé à partir de la feuille d'impôts de l'année N sur les revenus N-1.

L'aide du CCAS est forfaitaire. Elle est versée directement aux familles sur justificatifs de façon trimestrielle sous forme de mandat administratif.

Tranches	QF	Maternelle et primaire
		Montant de l'aide annuelle
A	0 à 370 €	330 €
B	371 à 500 €	270 €
C	501 à 700 €	120 €
D	701 € 1000 €	90 €

Ce barème sera applicable à partir du 1^{er} décembre 2025, cette délibération annule et remplace la délibération n°36 du 22 juin 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Wattrelos, le 29/11/2025

Le Maire-Président du CCAS

Dominique BAERT



DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 29 novembre 2025 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Monsieur Dominique BAERT, Président

Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE,
Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Veysal KIRAZ, Pascal LUCAS,

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 03

Sarah NEYRINCK

Arlette ROUSSEL

Christophe RICCI

Absence excusée sans pouvoir : 01

Laura DELPLANQUE

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président